

Là où tout commence !



Collège  
Lionel-Groulx

**COURS NO :** 145-SE9-LG  
145-SEA-LG

**PONDÉRATION :** 0-10-3

**UNITÉS :** 4 1/3

**SESSION :** H-17

**PRÉALABLES :** TOUS LES COURS DE  
CONCENTRATION

**ENSEIGNEMENT RÉGULIER : X**

# PLAN DE COURS

**DÉPARTEMENT :** Techniques de santé animale [www.tsa.clg.qc.ca](http://www.tsa.clg.qc.ca)

**TITRES DES COURS :** Stage en milieu clinique  
Stage en expérimentation animale

**ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS RESPONSABLES :**

Nom	Bureau	poste	courriel
Dre Annie Bessette, m.v.	D-101	2370	<a href="mailto:rousseb7@yahoo.com">rousseb7@yahoo.com</a>
Dre Émilie Bergeron, m.v.	L-304	2628	<a href="mailto:bergeron_emilie@yahoo.ca">bergeron_emilie@yahoo.ca</a>
Dr Patrick Blanc, m.v.	D-103	2865	<a href="mailto:patrick.blanc@clg.qc.ca">patrick.blanc@clg.qc.ca</a>
Dre Johanne Charron, m.v.	D-013	2623	<a href="mailto:johanne.charron@clg.qc.ca">johanne.charron@clg.qc.ca</a>
Dre Sophie Charron, m.v.	D-101	2625	<a href="mailto:charronsophie@hotmail.com">charronsophie@hotmail.com</a>
Dre Mélanie Dionne m.v.	D-202	2876	<a href="mailto:melaniedionne26@yahoo.ca">melaniedionne26@yahoo.ca</a>
Dre Dominique Dorion, m.v.	S-405	2374	<a href="mailto:dominique.dorion@clg.qc.ca">dominique.dorion@clg.qc.ca</a>
Dre Joëlle Garand, m.v.	D-202	2876	<a href="mailto:joellegarand@gmail.com">joellegarand@gmail.com</a>
Dre Anne-Marie Guérin, m.v.	L-304	2628	<a href="mailto:guerinamclg@hotmail.com">guerinamclg@hotmail.com</a>
Dre Catherine Loiselle, m.v.	D-103	2865	<a href="mailto:catherine.loiselle@cgocable.ca">catherine.loiselle@cgocable.ca</a>
Dr Yovan Morin, m.v.	D-101	2789	<a href="mailto:morinyo@yahoo.fr">morinyo@yahoo.fr</a>
Dr Serge Nadeau, m.v. m.sc.	D-202	2250	<a href="mailto:serge.nadeau@clg.qc.ca">serge.nadeau@clg.qc.ca</a>
Dre Marie-Claude Poulin, m.v.	L-304	2628-2	<a href="mailto:marieclaudepoulin5@gmail.com">marieclaudepoulin5@gmail.com</a>
Dre Carole Signori, m.v.	D-013	2329	<a href="mailto:carole4x@hotmail.com">carole4x@hotmail.com</a>
Dre Geneviève Plourde m.v.	D-013	2851	<a href="mailto:genevieveplourde@hotmail.com">genevieveplourde@hotmail.com</a>

# 1.

## PRÉSENTATION DES STAGES

L'élève du programme Techniques de santé animale effectue deux stages de cinq semaines chacun dont un en milieu recherche et l'autre en milieu vétérinaire.

Dans le cours **Stage : milieu clinique** permet à l'élève de compléter sa formation technique relative à certaines fonctions de travail en clinique vétérinaire qui sont parfois difficiles à enseigner au Collège tels que l'assistance aux animaux agressifs, souffrants, anxieux ou contagieux et ce, pour tous les animaux domestiques. L'élève doit seconder efficacement le médecin vétérinaire lors de la réalisation de plusieurs techniques vétérinaires spécialisées. Les chats et les chiens représentent les espèces animales visées par ce cours.

L'élève, de par la multitude de possibilités de stage en milieu clinique, se voit offrir une chance exceptionnelle d'orienter, à la hauteur de ses aspirations, sa vie professionnelle. En plus de certains apprentissages nouveaux, l'élève peut transférer ses connaissances et habiletés fondamentales acquises au sein du programme Techniques de santé animale.

Ce cours est responsable du développement final des compétences « Gérer de l'équipement et du matériel » (00QK), « Prodiguer des soins (nursing) » (00QN), « Fournir une assistance en radiologie » (00QW), « Fournir une assistance en chirurgie » (00QX), « Assurer des services à la clientèle » (00R1), « Prévenir la propagation des microorganismes et des parasites » (00R6), « Reconnaître des signes de pathologie » (00RA) ainsi que « Analyser les effets d'un médicament sur l'animal » (00RB).

Dans le cours Stage : expérimentation animale l'élève est appelé à manipuler des animaux de laboratoire : lapins, rats, souris, cobayes, hamsters, etc. Le stage permet de compléter la formation technique propre aux aspects du travail en recherche qu'il est difficile d'aborder ou d'approfondir au Collège, et ce, tant en ce qui concerne les connaissances et les attitudes que les techniques.

De plus, ces divers apprentissages permettront à l'élève de toucher à plusieurs secteurs d'activités très variés tels que : chirurgie expérimentale, pharmacologie, nécropsie, toxicologie, hématologie, biochimie, culture cellulaire, microbiologie, nutrition, immunologie, histologie, sérologie et microscopie électronique.

Ce cours termine le développement des compétences « Prodiguer des soins (nursing) » (00QN), « Participer à une expérimentation animale » (00R2), « Prévenir la propagation des microorganismes et des parasites » (00R6), « Reconnaître des signes de pathologie » (00RA) ainsi que « Analyser les effets d'un médicament sur l'animal » (00RB).

### 1.1. STAGE EN MILIEU CLINIQUE

Étant donné qu'il s'agit d'un des cours porteurs de l'épreuve synthèse de programme, sera admissible à ce cours l'élève qui :

- aura réussi tous les cours de formation spécifique préalables au stage;
- prévoit ne pas avoir plus de 4 cours, toutes composantes confondues (sauf les disciplines de 145 et 101, maths, biologie, chimie), à compléter après la session durant laquelle il est inscrit à l'activité de synthèse avec la restriction que ceux-ci ne comportent pas plus d'un cours manquant dans chacune des disciplines de formation générale (français, philosophie, anglais et éducation physique).

### **Compétences associées au cours :**

- Gérer de l'équipement et du matériel (00QK)
- Prodiguier des soins (nursing) (00QN)
- Fournir une assistance en radiologie (00QW)
- Fournir une assistance en chirurgie (00QX)
- Assurer des services à la clientèle (00R1)
- Prévenir la propagation des microorganismes et des parasites (00R6)
- Reconnaître des signes de pathologie (00RA)
- Analyser les effets d'un médicament sur l'animal (00RB)

### **Objectif d'intégration**

L'objectif principal du stage est de rendre l'élève apte à seconder efficacement le médecin vétérinaire lors de certaines interventions courantes en clinique vétérinaire.

### **Objectifs d'apprentissage**

#### **Réception et secrétariat**

- Éduquer la clientèle sur les soins à donner aux animaux.
- Recevoir et converser avec courtoisie avec le client.
- Évaluer le niveau d'urgence des soins à fournir à un animal d'après les renseignements fournis par le client au téléphone ou à la clinique.
- Émettre des conseils sur les premiers soins.
- Transférer les appels pertinents au vétérinaire et planifier les rendez-vous.
- Mettre à jour les dossiers.
- Aider à la facturation et à la perception des honoraires (tenue de caisse).

#### **Consultation**

- Assister le vétérinaire lors des consultations.
- Préparer les vaccins ou d'autres médicaments.

#### **Nursing**

- Administrer des médicaments par toute voie.
- Donner des soins médicaux prescrits (pansements, bandages, hydrothérapie, etc.).
- Effectuer des soins d'hygiène (taille des griffes, bain, vidange des glandes anales, etc.).
- Apporter l'aide aux soins orthopédiques.
- Prendre des échantillons : sang, urine, selles, tumeurs, autres.
- Être en mesure de procéder à des soins dentaires.
- Prodiguier des soins aux animaux contagieux.
- Manipuler et restreindre adéquatement les animaux.
- Observer le comportement des animaux, raffiner ses techniques d'approche et de contention.
- Observer les signes cliniques démontrés et s'efforcer d'évaluer adéquatement le degré d'urgence.
- Établir des liens entre les signes cliniques et les maladies courantes, les effets d'une médication et la présence de douleur.

- Utiliser des méthodes efficaces pour prévenir la propagation des maladies.
- Aider à la rédaction des dossiers, formulaires et registres.

### **Chirurgie**

- Préparer la salle de chirurgie, les instruments, l'appareil anesthésique et autre matériel divers.
- Préparer l'animal à la chirurgie (rasage, désinfection).
- Assister le vétérinaire pour l'anesthésie et la surveillance (monitoring).
- Assister le vétérinaire lors de la chirurgie.
- Surveiller l'animal et s'assurer de son bien-être dans la phase post-chirurgicale.
- Travailler selon les principes d'asepsie.

### **Stérilisation**

- Stériliser les instruments et le matériel servant au nursing et à la chirurgie.

### **Radiologie**

- Assister à la prise de radiographie standard et de contraste.
- Développer des radiographies.

### **Laboratoire**

- Réaliser des analyses de laboratoire à l'interne :  
Coprologie.  
Hématologie et biochimie.  
Analyse d'urine.

### **Gestion du matériel et de la pharmacie**

- Réaliser la gestion des médicaments.
- Faire l'inventaire, préparer et recevoir des commandes.
- Préparer les prescriptions autorisées par le vétérinaire.
- Procéder à l'entretien préventif et courant du matériel et des appareils utilisés en clinique vétérinaire.

## **1.2. STAGE EN EXPÉRIMENTATION ANIMALE**

Il s'agit de l'autre cours porteur de l'épreuve synthèse de programme. Les mêmes conditions s'appliquent pour y être admissible.

### **Compétences associées au cours :**

- Prodiguer des soins (nursing) (00QN)
- Participer à une expérimentation animale (00R2)
- Prévenir la propagation des microorganismes et des parasites (00R6)
- Reconnaître des signes de pathologie (00RA)

## **Objectif d'intégration**

L'objectif intégrateur du stage est de s'intégrer à une équipe de recherche dans un protocole innovateur.

## **Objets d'apprentissage**

L'élève pourra être impliqué, tout dépendant du milieu de stage, à différents niveaux d'intervention tels que :

- Travailler à l'application d'un protocole de recherche.
- Être un membre actif au sein d'une équipe de travail lors d'une démarche scientifique.
- Participer à l'élaboration et à la planification ainsi qu'à la mise en marche d'un protocole technique.
- Évaluer la qualité des techniques et la validité des données obtenues.
- Analyser des données et effectuer une recherche bibliographique ainsi que des recherches dans un média électronique.
- Respecter les aspects particuliers de l'entretien et de la manipulation des animaux soumis à l'expérimentation.
- Acquérir l'objectivité et la rigueur scientifique.
- Respecter la vie animale lors des manipulations des animaux d'expérimentation.
- Savoir utiliser des appareils complexes, coûteux et parfois dangereux.
- Appliquer des techniques acquises au Collège et être confronté aux exigences de la pratique en recherche.
- Oeuvrer en respectant les normes de la sécurité au travail.

## **Balises ou éléments de contenu**

- Assister efficacement un professionnel dans le cadre d'un protocole de recherche.
- Exécuter avec dextérité les techniques ayant trait à l'entretien, la manipulation et l'utilisation des animaux soumis à l'expérimentation.
- Prendre soins et veiller au bien-être des animaux dans l'animalerie.
- Remplir des tâches administratives telles : tenue de dossiers, inventaire et préparation des commandes.
- Réceptionner des animaux.
- Contrôler les conditions générales du centre et ceci selon les recommandations du conseil canadien de protection des animaux (CCPA).
- Développer des habiletés en communication scientifique.
- Prodiguer des conseils au personnel en recherche sur les soins de base et certains soins curatifs des animaux de laboratoire.
- Enrichir les principes de fonctionnement sous des normes GLP.
- Assister le professionnel, exécuter ou enrichir les techniques déjà acquises en anesthésie et en chirurgie expérimentale.
- Prélever les échantillons aux fins d'analyse de laboratoire (sang, urine, selles, tumeurs et autres).
- Effectuer différentes techniques de microbiologie (incluant la culture cellulaire).
- Réaliser des tests spécifiques sur des animaux de laboratoire, effectuer un suivi de ces animaux et rédiger des rapports.

- Reconnaître les signes cliniques de l'inconfort et de la douleur chez les différentes espèces.
- Euthanasier un animal selon les critères humanitaires et constater le décès selon des signes bien précis.
- Prodiguer des soins médicaux prescrits.
- Préparer la dose d'un médicament et l'administrer par toute voie.
- Hygiène et désinfection (concept des animaux transgéniques entre autres).
- Travailler selon les normes de la sécurité au travail.

## 2. ÉVALUATION

Évaluation du stage :	50%
Bilan de stage :	<u>50%</u>
	100%

La description des documents relatifs à l'évaluation sera faite lors d'une rencontre préparatoire aux stages. (Voir le document : Annexe 1- preuve synthèse de programme.)

## 3. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU OU DE LA STAGIAIRE

- Observer rigoureusement les règles déontologiques de la médecine vétérinaire (secret professionnel, etc.) en se conformant au code d'éthique présenté lors de la rencontre préparatoire.
- Entretenir harmonieusement les relations de travail.
- Respecter l'horaire et les règlements de l'entreprise ainsi que la philosophie du milieu du travail.
- Éviter de s'absenter lors de la tenue du stage.

## 4. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES DU MILIEU DE TRAVAIL

- Prendre connaissance de l'information portant sur le programme de Techniques de santé animale.
- Collaborer au besoin avec les professeurs et professeures responsables de stage.
- Planifier le travail du ou de la stagiaire selon les objectifs visés par le stage et ses capacités.
- Jumeler le ou la stagiaire avec un membre du personnel afin que son rendement soit satisfaisant et que les objectifs du stage soient atteints.
- Faciliter l'intégration du ou de la stagiaire dans l'entreprise (visite des locaux, explication des règlements...).
- Permettre aux professeurs et professeures responsables de stage de rencontrer le ou la stagiaire occasionnellement.
- Participer à l'évaluation du stagiaire.

## 5. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- La description des documents relatifs au déroulement des stages.
- Dans la mesure du possible, un minimum d'une rencontre, avec le professeur ou la professeures responsables de la supervision du stage de l'élève, doit être prévue sur les lieux du stage.



## Annexe 1 :

### ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME

#### **Épreuve synthèse de programme**

Au collège Lionel-Groulx, l'épreuve synthèse de programme prend toute sa signification lors du déroulement de l'activité synthèse de programme.

L'activité synthèse de programme se réalise à l'intérieur de deux cours porteurs. Ces cours porteurs se situent en fin de programme à la dernière session et ils sont garants de l'intégration et du transfert des apprentissages.

L'activité synthèse de programme occupe une portion significative à l'intérieur de ces cours. Elle permet à l'élève de démontrer comment il a atteint l'intégration de l'ensemble des compétences de son programme d'étude, tel que formulé dans le profil de sortie.

La réussite des cours porteurs atteste de la réussite de l'activité synthèse de programme.

#### **Modalités d'administration**

Les deux cours de stage de la sixième session du programme constituent le cadre de l'activité de synthèse.

#### **Forme de l'activité de synthèse**

L'activité de synthèse de programme comprend deux épreuves écrites (bilans de stage) qui reposent sur les deux stages que l'élève doit faire en sixième session.

Les deux bilans de stage seront rédigés à partir d'un journal de bord journalier. L'élève devra répondre à des questions préalablement établies telles que : Quels sont mes points forts et mes faiblesses? Quelles sont les connaissances acquises pendant les stages? Est-ce que le programme correspond aux attentes du milieu de travail? Le milieu respecte-t-il une éthique professionnelle?

Ce bilan devra être déposé avec le rapport d'évaluation du superviseur, environ cinq jours ouvrables après la fin du stage. Cet intervalle doit être respecté afin de permettre aux enseignants et enseignantes de corriger et de remettre les notes finales pour la date prévue.

### **CONDITIONS D'ADMISSION À L'ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE DE PROGRAMME**

Sera admissible à l'activité de synthèse l'élève qui :

- possède les préalables des cours porteurs, soit tous les cours des disciplines 101 (biologie), 145 (santé animale), 201 (mathématiques) et 202 (chimie);
- prévoit ne pas avoir plus de 4 cours de la formation générale (français, philosophie, anglais et éducation physique) à compléter après la session où il est inscrit à l'ÉSP (et pas plus d'un cours à compléter dans chacune de ces disciplines).

L'élève devra alors compléter les cours manquants dans un délai d'un an.



### **Encadrement des élèves**

Une rencontre d'information aura lieu en début de 6<sup>e</sup> session. Le but est de transmettre aux élèves:

- les plans de cours et le présent document;
- le mode d'évaluation de l'activité de synthèse;
- l'information sur le bilan de stage (partie écrite de l'activité de synthèse);
- les critères d'évaluation du stage et du bilan de stage;
- le code d'éthique;
- le contrat de stage.

### **Conditions de réussite**

La réussite du ou des cours mentionnés plus haut (incluant l'activité de synthèse) engendrera la réussite de l'épreuve de synthèse de programme. Toutefois, cette mention de réussite ne sera inscrite au bulletin que lorsque l'élève aura réussi l'ensemble des exigences nécessaires à l'obtention du diplôme d'études collégiales.

### **Critères d'évaluation**

Les épreuves écrites valent respectivement 50 % de chacun des deux cours porteurs.

### **Processus de révision des résultats**

L'étudiant ou l'étudiante qui désire une révision de note fait une demande écrite adressée à son enseignant ou enseignante qui doit répondre par écrit dans les dix jours suivant la réception de la demande.

Dans le cas d'insatisfaction, l'étudiant ou l'étudiante peut soumettre par écrit son cas au coordonnateur ou à la coordonnatrice de département. Ce dernier ou cette dernière verra à former un comité de révision de note en conformité avec les règles convenues au collège. Ce comité est composé du coordonnateur, du professeur responsable du stage et d'un autre professeur.

### **MODALITÉS ET CONDITIONS DE REPRISE**

En cas d'échec, le comité se penchera sur les modalités de reprise : l'élève pourrait devoir refaire selon le cas une partie ou l'ensemble des étapes liées à l'activité de synthèse.